

BRIEFING Moniteurs Interclubs 2025

Avant d'accéder à la salle de compétition :

- Seules les gymnastes ayant passé le contrôle des licences seront autorisées sur le plateau.
- Seuls les moniteurs avec une licence en cours de validité pourront accéder au plateau.

Feuilles de notes :

- 1 feuille pour le contrôle des notes

Remarques :

- En en cas d'accident faire une déclaration auprès des directeurs de concours

Le moniteur peut :

- Parler à la gym pendant le temps de chute (poutre et barres) – entre les 2 sauts (TS)
- Pour les poussines : Du 1^{er} au 3^e degré : indiquer à la gymnaste l'ordre des éléments (sans détail)

On ne peut pas :

- Quitter le plateau sans demander l'autorisation (sauf urgence)
- Interdiction de filmer/photographier depuis le plateau

Barres :

Barres 1^{er} degrés (Poussines / Jeunes)

Départ : A la station face à BI et BS, mains sur BI à hauteur de bassin (caissons/blocs, 1 ou 2 tremplins autorisés).

Barres 2^{ième} degrés (Poussines / Jeunes / Aînées) : renversement arrière du siège

Départ : Au siège sur un caisson/bloc, 1 jbe fléchie, sous la BI face à BS, mains sur BI, épaules plus basses que BI

Barres 2^{ième} degrés (Jeunes / Aînées)

Départ : A la station face à BI et BS, mains sur BI (caissons/blocs, 1 ou 2 tremplins autorisés)

Les entraîneurs ont le droit de :

COMITÉ INTERDÉPARTEMENTAL
DOUBS-HAUTE SAÔNE
TERRITOIRE DE BELFORT

- Les gymnastes désirant monter les barres (5 cm maxi) doivent en faire la demande au début de la compétition auprès du Responsable des Juges qui le signalera aux juges concernés, sinon pénalité de 0.50 pt
- Le moniteur peut METTRE / DÉPLACER et ÔTER le tremplin au début et en cours de mouvement
- Voir lettres info : octobre 2024 et décembre 2024
- Pour les précisions concernant les barres voir les briefings de ces agrès
- RÉGLER l'écartement avant le passage de la gym – et la hauteur des barres en poussines et 1^{er} et 2^e jeunesses:âînées
- RESTER sur le tapis des barres à côté de la gym mais sans la toucher
- PLACER (ou non) un tapis supplémentaire pour la sortie
- DONNER des indications aux poussines (tous les degrés)

Poutre :

Les entraîneurs ont le droit de :

- METTRE et ÔTER le tremplin
- DONNER des indications aux poussines (tous les degrés)

Table de saut :

Les entraîneurs ont le droit de :

- Si 1^{er} saut nul, les juges préviennent l'entraîneur
- Si 1^{er} saut différent de celui annoncé, les juges préviennent l'entraîneur (saut nul si besoin)

Divers :

Le concours se déroulera dans le complexe sportif COSEC JEAN MICHEL CURIE
Rue René GIRARDOT (A COTE DU CENTRE DE TRI - LA POSTE) 25400 AUDINCOURT

Le secrétariat sera dans une salle annexe du Complexe sportif.

Le président de plateau et de jury sera à l'entrée de la salle multisport.

Deux jurys à chaque agrès.

Salle de compétition :

- Trois Sauts
- Trois Barres
- Trois Poutres
- Trois sols

Nous invitons les gymnastes et les spectateurs à respecter les fléchages afin de ne pas déranger la compétition.

En cas de problème, merci de contacter Brice au 07 69 95 84 33

Véronique & Brice